

RENOPUR SANIT DES MYRTILLE

Nettoyant détartrant désinfectant parfumé

Produit de détartrage quotidien des sanitaires : sols, murs, lavabos...
Détartre, désinfecte et ne laisse aucune trace de substance biocide après lavage.
Laisse une odeur agréable grâce à la rémanence de son parfum.
Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.
Parfum d'origine naturelle.
Bactéricide. Levuricide. Virucide. (voir au verso pour plus de détails)

Mode d'emploi

Diluer le produit de 1 à 4%.
Désinfection : pour la dilution se référer aux normes ci-dessous.
Pulvériser ou étendre la solution sur la surface à désinfecter. Laisser agir entre 5 et 15 min pour obtenir la désinfection souhaitée. Essuyer avec une éponge humide. Inutile de rincer.
« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation ».

Conditionnements

Emballage :
carton de 4 bidons de 5L,
carton de 12 flacons doseurs de 1L.

Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide incolore
- ▶ pH : 1,10 - 2,10
- ▶ Densité : 1,08 - 1,10

Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.
Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1C
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : acide lactique CAS : 79-33-4, 304.00 g/kg
- alcool éthylique CAS : 64-17-5, 9,00 g/Kg
Date de péremption : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

15-11-2024 Ind. 1 ■



NORMES



SOUCHES

BACTÉRICIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

| NORMES | | | | | SOUCHES |
|----------|-----------|--------|------|---|---------|
| EN 1276 | 2% | 15 min | 40°C | Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa | |
| EN 1276 | 4% | 15 min | 20°C | Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa | |
| EN 13697 | 2% | 15 min | 40°C | Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa | |
| EN 13697 | 3% | 15 min | 20°C | Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa | |

LEVURICIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

| NORMES | | | | SOUCHES |
|----------|-----------|--------|------|------------------|
| EN 1650 | 2% | 15 min | 40°C | Candida albicans |
| EN 1650 | 3% | 15 min | 20°C | Candida albicans |
| EN 13697 | 2% | 15 min | 40°C | Candida albicans |
| EN 13697 | 4% | 15 min | 20°C | Candida albicans |

VIRUCIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

| NORMES | | | | SOUCHES |
|----------------------------|-------------|--------|------|------------------------------------|
| EN 14476 virus enveloppés* | 2% | 5 min | 20°C | Virus de la vaccine |
| EN 14476 | 3% | 5 min | 20°C | Coronavirus bovin, Rotavirus |
| EN 14476 spectre limité** | 3.5% | 15 min | 20°C | Adénovirus type 5, Norovirus murin |

***VIRUS ENVELOPPÉS**

autres souches couvertes par la norme

- Virus de la Vaccine
- Filoviridae
- Flavivirus
- Herpesviridae
- Virus de l'hépatite B (VHB)
- Virus de l'hépatite C (VHC)
- Virus de l'hépatite Delta (VHD)
- Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
- Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
- Coronavirus
- Paramyxoviridae
- Virus de la rubéole
- Virus de la rougeole
- Virus de la rage
- Virus de la grippe
- Poxviridae

****SPECTRE LIMITÉ**

autres souches couvertes par la norme

- Rotavirus
- Adénovirus type 5
- Norovirus murin
- Virus de la Vaccine
- Filoviridae
- Flavivirus
- Herpesviridae
- Virus de l'hépatite B (VHB)
- Virus de l'hépatite C (VHC)
- Virus de l'hépatite Delta (VHD)
- Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
- Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
- Coronavirus
- Paramyxoviridae
- Virus de la rubéole
- Virus de la rougeole
- Virus de la rage
- Poxviridae